

## PROTOCOLE SANITAIRE SUR L'UTILISATION DES LOCAUX

### -COVID 19-

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, le Secours populaire de Paris a souhaité mettre en place des mesures afin de protéger l'ensemble de son personnel (des bénévoles, salariés, stagiaires, VSC) ainsi que les personnes accueillies. A ce titre, et afin de maintenir ses actions de solidarité et d'assurer l'accueil du public et la reprise des activités dans les meilleures conditions sanitaires possibles, nous avons établi cette charte d'utilisation des locaux. Par la signature de cette charte, nous nous engageons ensemble **à mettre en place et respecter l'ensemble des mesures énoncées ci-dessous.**

#### Rappel sur la transmission du Covid 19

Selon l'état des connaissances actuelles on sait que le virus se transmet principalement :

- par inhalation de virus projeté sous forme de gouttelettes émises lors de la toux, des éternuements mais aussi lorsque l'on parle (le virus peut stagner dans une pièce jusqu'à 2 heures).
- par contact direct avec une personne infectée : poignée de mains, accolade, embrassade.
- Par contact indirect : contact de la main avec des objets ou des surfaces contaminés (car touchés par une personne infectée) puis contact de la main contaminée avec la bouche, le nez ou l'œil.

#### Il découle de ces différents modes de transmission que doivent être respectés :

- l'ensemble des gestes barrières

- Port du masque obligatoire partout dans les locaux, excepté dans les bureaux individuels cependant il faut remettre son masque dès qu'une personne entre dans la pièce
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres (chacun doit disposer d'un espace de 4 m<sup>2</sup> autour de sa personne) Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

- Il convient aussi d'éviter toute contamination indirecte par des mesures de désinfection des locaux et du matériel et des mesures d'hygiène des mains.

- attention le port de gants n'évite pas la contamination, il induit un sentiment de sécurité et incite à manipuler nombre de produits sans en changer, mieux vaut des mains nettoyées régulièrement que des gants souillés.

Le Secours populaire s'engage à :

- Mettre en place la signalétique (port du masque, gestes barrières, affichage du nombre de personnes maximum par salle compte tenu des distanciations physiques, consignes d'aération et de nettoyage des salles, marquage au sol, ...)
- Etablir un planning d'occupation des salles dans le respect des règles sanitaires (nombre de personnes maximum par espace)
- Nettoyer et désinfecter les locaux au quotidien et selon le planning d'utilisation : sols, points de contact, sanitaires...
- Mettre à disposition des produits désinfectant pour les salariés, les volontaires du Service Civique et les bénévoles pour le nettoyage des lieux et des matériels utilisés (écrans, claviers, souris, téléphones, boutons de photocopieuse, fournitures de bureau, clés...)
- Organiser une file d'attente avec un 1.5 m à 2m de distanciation
- Favoriser la prise de rendez-vous
- Mettre des masques et gants à disposition des bénévoles, salariés, services civique et stagiaire pour la durée de leur présence dans les locaux
- Mettre à disposition des bénéficiaires qui n'en auraient pas des masques chirurgicaux pour la durée de leur présence dans les locaux
- Mettre à disposition du gel hydro-alcoolique par bureau
- Mettre à disposition un spray désinfectant efficace contre le coronavirus pour nettoyer l'ensemble des surfaces de contact
- Signaler, en cas de connaissance de cause, si une personne qui a fréquenté nos locaux a présenté des symptômes Covid-19 (salle, jour, heure...) pour la prise en charge immédiate de la salle
- Respecter le protocole mis en place par le responsable de l'établissement en annexe ci-joint

Le bénévole, salarié, service civique, stagiaire s'engage à :

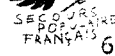
- Respecter l'ensemble des protocoles sanitaires mis en place par espace
- Se laver les mains dès son arrivée dans les locaux
- Porter un masque durant toute la durée de sa présence dans les locaux
- Respecter les distances physiques de sécurité
- Respecter la jauge du nombre maximum de personnes par espace
- Désinfecter son espace de travail et ses surfaces de contact, sa visière avant et après sa permanence ou journée de bénévolat
- En cas de suspicion de Covid, à respecter le protocole en annexe ci-joint

Fait à Paris, le 01 septembre 2020

Abdelsem GHAZI

Secrétaire général

  
**Secours Populaire Français**  
**Fédération de Paris**

  
6 Passage Ramey - 75018 PARIS  
01.53.41.39.39 -  
contact@spf75.org